

Extrait du SNTRS-CGT

<http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article1198>

CAP du CNRS : rien ne va plus

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Bretagne - Pays de Loire - Actualités régionales -

Date de mise en ligne : mercredi 8 janvier 2014

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) sont des instances consultatives nationales, composées pour moitié de représentants élus du personnel et de représentants nommés de l'Administration. Ce sont des instances importantes dans la vie professionnelle des personnels des organismes de recherche car elles sont obligatoirement consultées pour tout ce qui concerne le recrutement, le déroulement de carrière et la discipline.

Elle peuvent en outre être saisies à la demande d'un agent ou des élus pour tout litige concernant les droits individuels.

Les représentants du personnel sont élus pour 3 ans. Il existe une CAP pour chaque corps.

Suite aux dysfonctionnements récurrents des CAP du CNRS, les élus en CAP T et ATR ont été amenés à refuser de siéger en décembre 2013. Les organisations syndicales ont exigé une réunion avec la Direction du CNRS qui a eu lieu le 16 décembre 2013 où elles ont demandé une remise à plat des procédures et du fonctionnement des commissions. Un groupe de travail devrait être mis en place début février pour traiter les questions sur le fond et pour l'ensemble des CAP.

Elus SNTRS aux CAP du CNRS et présents en région :

CAP Chargé de recherche :

Aurélien DJAMENT Tél. 02 51 12 59 59 Nantes

CAP ingénieurs de Recherche :

Monique BIGOTEAU Tél. 02 40.14.11.63 Nantes

CAP Assistants Ingénieur :

Frédéric BOUTET Tél. 02 23 23 57 63 Rennes

CAP Techniciens et SAR :

Yveline LAVERRET Tél. 02 99 84 39 04 Rennes